
*Direction générale de la mer
et des transports*

**Délégation de signature n° PRE 2004-20652
du 5 octobre 2004**

NOR : *EQUT0510142X*

Je soussignée, Anne-Marie Idrac, présidente-directrice générale de la Régie autonome des transports parisiens, nommée par décret du 26 juillet 2004, usant de la faculté que m'accorde l'article 8 du décret du 23 septembre 1959 modifié, portant statut de la Régie, donne, au directeur du département MRB, pouvoir à effet de pour et au nom de la Régie, signer les demandes de certificat d'immatriculation de véhicules.

La présente délégation comporte pour le directeur l'autorisation de substituer.

Fait à Paris, le 5 octobre 2004.